

## « Le numéraire, on n'en veut plus », l'usager non plus ?

Ce vendredi 18 décembre s'est tenu le dernier Comité Technique Local de l'année 2015 sous la présidence du Directeur Régional.

Après lecture de notre déclaration liminaire (que vous trouverez jointe au présent compte-rendu), les nombreux sujets à l'ordre du jour ont été abordés.

La problématique de l'**accueil du CFP de Roubaix**, qui accueille 100 000 usagers par an, est un sujet récurrent et les plans de travaux fournis à l'étude par l'Administration étaient loin d'être aboutis puisqu'ils réduisaient de façon certaine la capacité d'accueil (voir notre liminaire).

De nouveaux plans ont été fournis en ouverture de séance rétablissant le nombre de box d'accueil secondaire à 9.

La borne d'accueil primaire sera plus éloignée de l'entrée, permettant ainsi aux usagers d'attendre à l'intérieur du bâtiment, et non plus à l'extérieur comme maintenant.

L'accueil primaire, comme secondaire, est sécurisé par la pose de vitres, et la confidentialité des échanges a également été étudiée. Le besoin de sécurisation des agents a semble-t-il été entendu et un système de vidéo-surveillance sera installé.

La banque d'accueil primaire est surélevée pour permettre aux agents assis d'être à la même hauteur que l'usager debout. 2 points de réception d'accueil secondaire sont également en assis-debout pour les demandes simples et rapides. Un box mixte est également installé pour les personnes à mobilité réduite.

Le début des travaux est prévu pour mi-janvier, l'achèvement pour fin mars 2016.

**La mise en place des caisses uniques sur les CFP de Dunkerque, Lomme et Valenciennes** nous a ensuite été présentée.

Le DRFIP n'a pas caché que d'autres sites suivront prochainement.

Si la Direction a mis en avant les termes de simplification et sécurisation (un seul point de gestion du numéraire), Solidaires Finances Publiques a dénoncé l'alourdissement du dispositif tant pour l'usager que pour le caissier et les services concernés.

Pour les **SIE**, le système de comptabilisation sera identique à celui des SIP quand il existe une caisse conjointe.

En revanche pour les **SPF**, les opérations seront bien plus complexes et bien moins transparentes. Il en résultera une cacophonie comptable avec des jeux d'écritures à la date d'encaissement par la caisse unique, régularisés ultérieurement par virement P109. Soit un alourdissement des tâches du caissier et des sources d'erreur de comptabilisation... même si ce système a été pensé avant tout pour faire fuir « l'usager qui souhaite irréductiblement payer en numéraire » [sic].

Pour l'usager justement, ce sera allongement des délais d'attente et majoration automatique s'il a le malheur de payer un jour d'échéance en numéraire après 15H30 (avec le report des encaissements au lendemain) !

Le Directeur Régional a d'ailleurs concédé que le plafond de 300 € avait contribué à diminuer les encaissements en numéraire. Il est même allé plus loin en affirmant qu'il ne voulait plus de numéraire. Prochain plafond 2 € ?

Sur ce projet, Solidaires Finances Publiques a voté CONTRE

Une **permanence fiscale** sera organisée à la mairie de **La Madeleine** suite à la fermeture de la Trésorerie au 1er janvier 2016.

Le service public est sauvé ! Le DRFiP a la solution : fermer des trésoreries mixtes et proposer aux Maires la tenue d'une permanence fiscale d'une demie journée par semaine.

L'usager devra se rendre en mairie pour prendre rendez-vous, au moins la semaine précédente (car le **SIP de Lille Nord** doit être prévenu au moins 24 h avant l'ouverture de la permanence qui se tiendra le mardi matin). Et si d'aventure, il est le seul à avoir pris un rendez-vous pour cette permanence, il le verra reporté à une date ultérieure. Bonjour le service public !

Que la Direction assume ses décisions au lieu de mettre en place ce genre de permanence fantôme tout en niant les surcharges de travail du SIP de Lille Nord et les problèmes de gestion que cette permanence créera !

Quand nous avons demandé si l'agent de permanence verra sa charge de travail allégée sur son site, le Directeur Régional a rétorqué que les problèmes de gestion sont du ressort du chef de service. Le chef de service et l'agent de permanence apprécieront ce soutien de leur Direction.

Une nouvelle présentation des conséquences de la **réforme territoriale** sur la DRFiP Nord nous a été faite.

La **Paierie Régionale** dont le siège définitif ne sera connu qu'en Octobre 2016 bénéficiera généreusement de 2 **EDR** en Janvier et de 4 EDR en Février tandis que les agents de la Paierie picarde termineront le budget 2015 avant la fermeture définitive de la Paierie Régionale d'Amiens.

L'apport en EDR est bien faible par rapport à la montée en charge des opérations à la Paierie Régionale. Le budget 2016 est celui de la nouvelle grande région et ce n'est pas 2, ni 4 EDR qu'il faut, c'est bien plus ! Pour mémoire, la Paierie Régionale d'Amiens c'est 10 agents, pas 2, ni 4 !

Un nouvel organigramme de la Direction a également été présenté. Il s'agit en fait d'une ébauche basée sur les réflexions en cours pour l'année prochaine qui nous promet encore bien des bouleversements...

Solidaires Finances Publiques a voté CONTRE.

Suite à des **fusions de communes**, une ré-assignation comptable est nécessaire.

Le regroupement des communes de Ghyvelde et Les Moères ne soulève pas de question puisque les budgets des 2 communes étaient jusqu'à présent gérés par la même Trésorerie à **Hondschoote**. La nouvelle entité y sera donc assignée en toute logique.

La fusion de Teteghem (gérée par la **Trésorerie de Dunkerque Municipale**) et Coudekerque Village (gérée par la **Trésorerie de Coudekerque Branche**) a amené une réflexion sur les charges de travail de ces trésoreries.

Si quantitativement, il paraît raisonnable d'assigner la nouvelle commune à la Trésorerie de Dunkerque Municipale, Solidaires Finances Publiques a émis des réserves sur le transfert de charges de travail qualitativement difficiles à évaluer sans transfert d'emploi.

Une **expérimentation du travail à distance** sera mise en œuvre suite à l'absorption du **SIE d'Avesnes-sur-Helpe** par le **SIE de Maubeuge**.

2 agents volontaires travailleront depuis le CFP d'Avesnes pour le compte, et sous l'autorité hiérarchique (organisation du travail, congés, évaluation/notation etc.) du SIE de Maubeuge. Outre les échanges par e-mail et téléphone, le responsable de ce SIE ou son adjoint se rendra à Avesnes chaque semaine pour échanger avec les 2 agents (hormis la semaine de la réunion de service mensuelle à Maubeuge).

Cette mesure ne nous a pas été présentée comme pérenne, mais comme « une adaptation transitoire permettant de respecter la règle du maintien à résidence ».

Parmi les agents volontaires, priorité a été faite aux agents de catégorie B, à l'ancienneté administrative.

Les 3 emplois restants transférés au SIE de Maubeuge seront dans un premier temps comblés par... des **EDR**. Encore des EDR !

Décidément notre Directeur se veut exemplaire puisqu'il lance une nouvelle **expérimentation** [encore une !], cette fois propre à la DRFiP 59 : celle de la **centralisation de la délivrance des VT Rec** (quitus fiscaux sur l'achat de véhicules à l'étranger) aux particuliers dans l'arrondissement de Lille, mission qui repose jusqu'alors sur les **SIE**.

L'intention de sécurisation de la procédure via un outil informatique adapté est louable au regard de la fraude constatée et soupçonnée. Et encore, des questions restent en suspens, telle la possibilité accrue de produire des faux documents dématérialisés ou la sécurisation des données personnelles de l'usager, s'il doit transmettre ses (vrais) documents par simple e-mail plutôt que sur un portail sécurisé. De plus le paiement devra obligatoirement se faire par virement ou par chèque de banque.

Mais en fin de compte, sans réelle surprise, c'est bien un stratagème pour toujours plus éloigner l'usager du service : la dématérialisation deviendra la règle (alors que tout le monde n'a pas un accès internet et un scanner ou un smartphone), et l'usager n'aura aucun moyen de contacter la cellule d'expérimentation physiquement (pas d'accueil) ou par téléphone (uniquement des contre-appels).

Inutile de préciser qui sera affecté sur cette cellule... 5 **EDR** !

A la **Trésorerie de Saint-André**, les travaux de réaménagement de l'accueil ont débuté et les locaux sont fermés au public jusqu'à achèvement prévu fin janvier. Les opérations ont été complexifiées par la découverte de champignons sous le plancher.

Ces travaux permettront enfin un accueil sécurisé du public.

Nous avons toutefois alerté sur l'isolement physique du caissier par rapport à ses collègues, selon les plans après travaux. En réponse, la direction a déclaré envisager de déplacer une des marguerites derrière le caissier.

Solidaires Finances Publiques regrette en outre que, malgré l'installation d'un guichet pour les personnes à mobilité réduite, la commune de Saint-André ait refusé d'aménager l'accès au bâtiment.

Afin de pouvoir accueillir des services de l'Éducation Nationale et de la DDTM, des travaux sont nécessaires au **CFP de Cambrai**.

Le début des travaux est programmé le 10 janvier pour le logement de l'ancien gardien concierge. Les zones réservées à l'Éducation Nationale et à la DDTM suivront. Tout le bâtiment sera désamianté.

La direction s'est engagée à faire une visite sur site le 8 janvier et à rencontrer les agents.

Le désamiantage est financé par la Préfecture (BOP 309) ; les autres travaux par les administrations occupantes qui participeront aux charges du bâtiment. Il en résultera une baisse des charges pour l'administration des Finances.

La commission de sécurité s'assurera que les accès aux diverses issues de secours sera préservé.

Solidaires Finances Publiques a de nouveau déploré qu'il faille attendre l'implantation d'autres administrations pour obtenir le désamiantage d'un site sur lequel nous avons pourtant à de nombreuses reprises alerté la Direction.

## Questions diverses

Suite aux nombreuses observations concernant l'accès au parking du **CFP de Denain**, la Direction s'est rendue sur place et un ajustement technique est envisagé pour rapprocher le boîtier du digicode des véhicules.

Solidaires Finances Publiques a réclamé que le site **impots.gouv.fr** soit enfin mis à jour. En effet, comme pour la **Cité Administrative** et le **CFP de Tourcoing**, bien trop souvent l'utilisateur trouve (péniblement) sur ce site le numéro d'un standard qui n'existe plus. Il compose alors d'autres numéros au petit bonheur la chance, ce qui encombre inutilement les services. A cette occasion, le Directeur Régional a découvert avec stupéfaction que les numéros de téléphone de ses services étaient accessibles sur **impots.gouv.fr** !

Une pétition des agents travaillant sur le site de l'**INM** (Centre Prélèvement Service, Trésorerie Lille Amendes, Formation Professionnelle) a été remise au Directeur. Les agents réclament depuis plusieurs mois une solution à leur problème de stationnement. De nombreuses dégradations de véhicules ont été constatées, les difficultés pour trouver à se garer sont quotidiennes, sans parler de l'insécurité réelle du quartier.

Nous avons interrogé la DRFiP sur le nombre d'agents d'**EDR** qui seront « structurellement » mobilisés l'an prochain entre les diverses expérimentations et moult restructurations prévues (fermetures et regroupements de service, réforme territoriale...), soit autant de renforts indisponibles pour pallier sous-effectif chronique, maladie etc. dans les services en souffrance. Réponse au prochain épisode...

Pour conclure, les élus de Solidaires Finances Publiques en étaient quasiment certains, ils en sont maintenant convaincus, notre Directeur Régional a bien l'intention de s'attaquer à toutes nos missions.

La première victime est sans aucun doute la mission d'accueil. L'utilisateur ne doit plus avoir accès à nos guichets, ne doit plus pouvoir y effectuer un paiement en numéraire, l'administration n'a de cesse de lui complexifier ses démarches. La dématérialisation des relations avec l'administration doit être le seul objectif. Pas de contact direct, pas de contact téléphonique seul l'accès dématérialisé doit être proposé à l'utilisateur. On assiste à l'attaque en règle des bases du service public.

**Un service public se doit d'être accessible et au service de tous les publics, c'est son essence et sa raison d'exister !**

